



PARTICIPEZ À LA VIE SCOLAIRE POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DE VOS ENFANTS !

Chers parents,

Nous espérons que la rentrée de vos enfants s'est bien passée malgré les conditions sanitaires.

Nous sommes la FCPE du collège Henri IV, l'association de parents activement représentée dans toutes les instances du collège, présente à tous les conseils d'administration et réellement impliquée dans la communication avec les familles. C'est ce qui nous permet de porter votre voix et de vous tenir au courant de la vie de l'établissement tout au long de l'année scolaire.

Nous tiendrons notre assemblée générale :
MARDI 17 SEPTEMBRE À 18H30 À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
18 Rue de la Brouette du Vinaigrier à Poitiers

Pour les parents qui ne pourraient être présents mais prêts à s'investir en tant que :

- délégués Parents de la classe de leur enfant,
- membres du conseil d'administration
- ou membre d'une commission,

> n'hésitez pas à nous contacter par mail à fcpe-henri4@fcpe86.fr

Ordre du jour :

- Présentation de la FCPE au collège Henri IV - rapport d'activité - rapport financier
- Election du nouveau bureau de l'association
- Constitution des listes de parents délégués pour les conseils de classe
- Constitution des listes de parents pour les commissions du collège (Conseil de discipline - Conseil éducatif - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté - Commission Permanente - Commission Hygiène et Sécurité)
- Divers.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'inscription pour adhérer à la FCPE d'Henri IV. Le montant de l'adhésion est de 18 euros (6,12 euros après déduction impôt).

Nous comptons sur vous !

Pierre THIBAUT pour la FCPE du collège Henri IV

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger.

Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.